

INFO-PARENTS

Notre journal mensuel

École de l'Archipel



Nous vous invitons à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : <https://delarchipel.cssdgs.gouv.qc.ca/>

C'est une année Archi-fantastique !

Calendrier

17 novembre 2022	Soirée rencontres de parents (bulletins)
18 novembre 2022	Journée pédagogique et bulletins disponibles dans Mozaïk

DÎNER À L'ÉCOLE – AUCUN MICRO-ONDES

Nous vous rappelons que nous n'avons pas de micro-ondes à l'école donc vous devez fournir à votre enfant un lunch froid ou un repas chaud dans un « Thermos ». Il est aussi possible de manger un repas de la cafétéria en communiquant avec eux au 514 884-3610 ou par courriel à lesptitsbecsfins@hotmail.ca.

HABILLEMENT ADÉQUAT DES ÉLÈVES

Le temps froid arrive et nous remarquons que plusieurs élèves ne sont pas habillés adéquatement selon la température. Vos enfants passent beaucoup de temps à l'extérieur et notre cour n'est pas à l'abri des vents. Par moment, il fait très froid malgré le soleil qui plombe. Nous vous demandons de laisser dans le sac de votre enfant une tuque, des gants et un cache-cou afin qu'il puisse enfiler les vêtements nécessaires lorsqu'il a froid.

INFO COVID

Si votre enfant a des symptômes COVID ou grippaux, nous vous demandons de consulter les liens plus bas SVP. Nous sommes conscients que les mesures sanitaires en vigueur ne sont pas toujours plaisantes pour les parents, mais nous devons les suivre sur ordre de la santé publique. Notre équipe fait de son mieux afin d'éviter la propagation du virus. Merci d'être compréhensif envers nous.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/quand-faut-il-sisoler>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/outil-autoevaluation-covid-19>

MODIFICATION D'UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Pour toute modification à un numéro de téléphone, il est possible de faire vous-même la correction via le Portail-Parents. Vous n'avez qu'à cliquer sur la pastille « DOSSIER » et ensuite cliquer sur coordonnées puis faire les modifications désirées. N'oubliez pas d'enregistrer.

ENTRÉE SUR LA COUR LE MATIN – PAS AVANT 8H

Vous devez attendre que la surveillante sur la cour vienne ouvrir la porte de la clôture avant de laisser entrer les enfants dans la cour de récréation. IL EST INTERDIT D'OUVRIER LA CLÔTURE, SEUL UN EMPLOYÉ DE L'ÉCOLE EST AUTORISÉ À LE FAIRE. Merci de respecter cette consigne de sécurité.

TÉLÉPHONIE ET MESSAGE SUR LA BOÎTE VOCALE – PROBLÈME RÉSOLU

Plusieurs parents laissaient des messages que nous ne recevions pas, car les messages étaient laissés dans une autre école. Il y avait une problématique lors de l'acheminement du message à la bonne boîte vocale. Le problème est maintenant résolu. N'hésitez pas à nous faire part des problématiques rencontrées. Merci.

DÉPARTS HÂTIFS EN COURS DE JOURNÉE ET RETARDS

Extrait de nos règles de fonctionnement :

DÉPARTS HÂTIFS OU EXCEPTIONNELS (Risque d'erreur par l'école)

Lorsqu'un enfant doit quitter l'école avant la fin des cours, téléphonez au secrétariat ou au service de garde. Le parent doit se présenter et attendre son enfant dans l'entrée secrétariat.

Si votre enfant doit partir plus tôt lors d'activités spéciales qui se déroulent à l'école ou à la veille d'un congé, nous vous demandons de le faire avant 9h. Nous ne voulons pas nuire aux activités et à ceux qui les vivent.

RETARDS

Lorsqu'un enfant arrive en retard, celui-ci rate l'accueil du matin en classe et par le fait même, dérange l'enseignant et les élèves par son retard. Nous demandons votre collaboration afin de faciliter les apprentissages de tous.

Tout retard sera comptabilisé et référé à la direction. Si les retards deviennent une habitude, des mesures pourraient être prises afin de remédier à la situation.

FACTURATION SDM, SDG ET EFFETS SCOLAIRES

N'oubliez pas d'aller consulter le Portail Parents vos factures. Si elles ne sont pas encore payées, c'est que vous êtes en retard.

COMMENT PAYER EN LIGNE UNE FACTURE DE L'ÉCOLE

Consultez votre facture sur le Portail-Parents et notez le numéro de référence puisque vous en aurez besoin un coup rendu sur le site de votre institution financière.

Rendez-vous sur votre compte bancaire et ajoutez une nouvelle facture. Recherchez le mot « Seigneur » et sélectionnez CSS des Grandes-Seigneuries – Service à l'élève. Ajoutez le numéro de référence indiqué sur votre facture dans votre Portail-Parents. Astuce : dans la remarque indiquez SDG avec le nom de l'enfant.

OBJETS PERDUS

Les objets perdus seront exposés dans les gradins lors des rencontres de bulletin. Le nombre d'items est impressionnant... Lorsqu'un item est identifié, il est automatiquement retourné à son propriétaire. Malheureusement, la plupart ne le sont pas.

11 NOVEMBRE 2022

SERVICE DE GARDE À LA RECHERCHE DE DÉCORATION DE NOËL

Le service de garde aimerait recycler vos vieilles décorations de Noël. Si vous avez des guirlandes, des lumières, un sapin, des boules et toute autre déco qui ne vous sert plus, le service de garde est preneur.

Merci pour votre collaboration.

APPEL À TOUS – Offre d'emploi

Nous sommes toujours à la recherche de personnel pour surveiller les récréations et les dîners. Cela vous intéresse ou vous connaissez quelqu'un? Bienvenue aux étudiants! 514-380-8899, poste 4539.

L'équipe
École de l'Archipel